



SEANCE du 24 septembre 2019

Convocation le 17.09.2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Etaient présents : Pascal BALLOIR, Jean-Michel CODRON, Muguette ARVOIS, François FERAT, Madeleine LAURIER, André DENEVERS formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Virginie BILLARD-GARNICHAT

Absent excusé :

Absent ayant donné procuration :

Secrétaire de Séance : Pascal BALLOIR

Le quorum est constaté, la séance est officiellement ouverte.

Le compte rendu de la séance du 18 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion de la CCSSOM au Syndicat Mixte du Bassin de l'Aubetin.

APPROUVE le rapport de gestion du conseil d'administration de la SPL-XDEMAT

APPROUVE le transfert des excédents du service Eau de Saudoy à la CCSSOM suite à la prise de la compétence Eau et Assainissement par cette dernière au 1^{er} janvier 2018.

Les excédents constatés au compte de gestion du service eau, arrêté au 31/12/2017 sont les suivants :

- Résultat de fonctionnement : + 15.341,14 €
- Solde d'investissement : + 223.944,59 €

DECIDE l'attribution du marché de travaux du Foyer Rural aux entreprises pour un montant global de 179.382,08 € HT, soit 215.258,50 € TTC.

M. le Maire rappelle que des subventions ont été attribuées par le Département de la Marne à hauteur de 40.530 € et par l'Etat dans le cadre du Contrat de Ruralité pour un montant de 79.200 €.

DECIDE de contracter un prêt à moyen terme pour un montant de 80.000 € afin de financer la part de travaux restant à la charge de la Commune.

AUTORISE les inscriptions budgétaires en dépenses et en recettes pour l'opération de travaux du Foyer

Questions diverses :

Une sortie au Restaurant/Théâtre sera proposée pour le Noël des anciens 2019 ou le traditionnel colis gastronomique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Fait à Saudoy, le 30 septembre 2019

Le Maire,
M. Jean-Christophe LEGLANTIER

Diffusion :

Affichage (panneau Mairie)

Site internet de la commune : www.saudoy.fr